

# *Gometz-la-Ville*



*Bulletin municipal  
Novembre 2011*

## Dates à retenir pour les prochaines élections:

Election présidentielle : le 22 Avril et le 6 Mai 2012

Elections législatives : 10 Juin et le 17 Juin 2012

### Inscriptions sur les listes électorales avant le 31 décembre

Pour voter aux prochaines élections, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011. Si ce n'est pas votre cas, présentez vous en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe). Veillez à ce que les factures soient établies à votre nom et prénom et qu'elles ne datent pas de plus de 3 mois.

### Infos pratiques sur le vote par procuration

Pour voter par procuration, vous devez vous adresser à la gendarmerie de Chevry qui établira la procuration. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité ainsi que de celle du mandataire.

Téléphone Gendarmerie : 01 60 12 12 80

**Notre bulletin est INTERACTIF sur le site de la commune !**

[www.mairie-gometzlaville.fr](http://www.mairie-gometzlaville.fr)

Quand vous voulez et où que vous soyez, restez connecté !

**Le QR Code, mode d'emploi :**

Le QR Code est un code barre qui permet de stocker des informations et d'accéder facilement et instantanément avec votre mobile à du contenu :

Conseils, photos, vidéos, ...

**Comment CONFIGURER votre mobile?**

Pour lire les QR Codes, votre mobile doit être équipé d'un appareil photo et d'un logiciel de décodage approprié. Il vous suffit de télécharger l'application type « ScanMyDoc » ou autre similaire sur la plateforme de téléchargement de votre « smartphone » Lancez l'application

**WISEZ le QR code —>cadrez-le  
Et vous accédez au site de la commune**

**C'est tout nouveau  
pour aller sur  
notre site**

**FLASHEZ !**





Madame, Monsieur,

Nous subissons une période d'incertitude et de questionnement : politique nationale et situation de l'Europe ; cela nous concerne tous, et nous invite à prendre conscience de l'énormité de la dette que nous avons accumulée. Nous ne pouvons continuer à dépenser sans compter ; si l'Etat peut se permettre de voter un budget en déficit, en revanche, les collectivités territoriales, en l'occurrence les communes, doivent voter le leur équilibré.

Sur le plan national, il appartient aux politiques de définir les aménagements budgétaires nécessaires.

Les collectivités territoriales sont déjà et seront de plus en plus concernées par ces restrictions.

Bien sûr, au niveau communal, il est possible de lister et de déterminer le coût des nombreux projets et aménagements (souvent demandés avec force par les habitants).

Les difficultés commencent lorsqu'il faut équilibrer ces dépenses par des recettes; or les dotations de l'Etat et les subventions de la Région et du Conseil général sont en constante diminution ; la facilité consisterait à augmenter le taux des taxes foncières et d'habitation pour combler la perte de recettes.

A Gometz la Ville, conscients des charges de plus en plus nombreuses supportées par les ménages, nous n'avons pas, depuis de nombreuses années, voulu augmenter ces taxes, et ne souhaitons pas y avoir recours.

Nous aurons très prochainement, au sein du Conseil, un débat que nous pourrions qualifier de débat budgétaire afin de définir les priorités à retenir pour leur inscription au budget 2012. Nous serons amenés à limiter nos ambitions et à hiérarchiser nos projets.

Après ces propos pessimistes, deux bonnes nouvelles :

- Depuis le 5 novembre, notre commune a officiellement rejoint le Parc Naturel Régional de la Vallée de Chevreuse. C'est une reconnaissance de notre patrimoine et de notre engagement d'un développement harmonieux et équilibré.

- Le relèvement des altitudes d'arrivée des avions sur l'Ile de France (Roissy et Orly) a été arrêté le 15 novembre 2011 et publié au JO le 16 novembre.

Et pour terminer, je souhaite à tous de passer de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année et vous invite à la cérémonie des vœux du Conseil municipal, le samedi 14 janvier à 18 heures au foyer rural.

Votre Maire,  
Bernard JACQUEMARD



Echos du Conseil municipal	2 et 3
Vie municipale :	
Hommages	4
Commémoration du 11 novembre	4
Etat civil	5
Elections	5
Plan local d'urbanisme	6
Travaux	6
Finances	7
Parc naturel régional	8
S.I.A.V.H.Y.	8
Nouveaux commerces et services	9
Vie scolaire	
Echos de l'école	10
Caisse des écoles	11
Vie associative du village	
Bibliothèque	11
Club des séniors	12
Comité de jumelage	12
Section randonnée	13
Section tennis	13
C.F.S.	14 et 15
Animusic	16 et 17
Vie pratique	18 à 20
Informations diverses	21
Civisme	22
Agenda	22 et 23

## Conseil municipal

**Vendredi 17 Juin 2011 à 20h45**

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

nombre de bulletins : 12  
bulletins blancs ou nuls : 0  
suffrages exprimés : 12  
majorité absolue : 7

**La Mairie est ouverte au public  
du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 de 15h00 à 17h00  
le samedi matin de 9h00 à 12h00.**

**Tél. : 01 60 12 08 03**

**Fax : 01 60 12 14 15**

adresse internet :  
mairie-gometz-la-ville@wanadoo.fr

site internet : [www.mairie-gometzlaville.fr](http://www.mairie-gometzlaville.fr)

**Monsieur le Maire et les Adjointes vous reçoivent sur rendez-vous.**

**Contactez le secrétariat de la Mairie.**

*Bulletin réalisé par la commission communication  
de Gometz la Ville*

*Directeur de la Publication : B. JACQUEMARD*

*Rédacteur et Mise en Page : E. HUOT-MARCHAND*

*Impression et façonnage : Imprimerie de la CCPL  
N° ISSN 1279-9564*

Crédit photos : Daniel André, Pascal Delhoume, Edwige Huot-Marchand, Bernard Jacquemard, Geneviève Levionnois, Jean-Michel Magot, Annette Mazingue-Desailly, Maryvonne Nizou, Angel Serrano

L'équipe Communication remercie tous les auteurs des articles sans qui notre bulletin ne serait pas ce qu'il est.

Votre adjointe à la Communication,  
Edwige HUOT-MARCHAND

Ont obtenu :

Bernard JACQUEMARD : 11 voix  
Annette MAZINGUE-DESAILLY : 11 voix  
Edwige HUOT-MARCHAND : 9 voix  
Raymond PESCHEUX : 11 voix  
Geneviève LEVIONNOIS : 11 voix  
Myriam GIRARD : 11 voix

Mr Bernard JACQUEMARD ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Mme Annette MAZINGUE-DESAILLY ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

**Suite page 3**

## Conseil municipal (suite)

Mme Edwige HUOT-MARCHAND ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Mr Raymond PESCHEUX ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme Geneviève LEVIONNOIS ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme Myriam GIRARD ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

### Vendredi 17 Juin 2011 à 21h45

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

Remboursement frais site internet  
 Décision modificative n° 1 – Commune  
 Décision modificative n° 1 – Assainissement

**ADOpte** à l'unanimité.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

**FIXE** les tarifs cantine – étude – garderie pour l'année scolaire 2011/2012,

**FIXE** le montant de la vacation de l'étude surveillée pour l'année scolaire 2011/2012,

**PREND ACTE** du rapport annuel 2010 du service de l'eau et de l'assainissement établi par la Lyonnaise des Eaux,

**DECIDE** d'augmenter le loyer du logement communal situé 1 Place de l'Eglise à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, 11 voix POUR, 1 voix CONTRE

**APPROUVE** la convention avec le Conseil général pour l'accueil des animaux au centre départemental d'accueil animalier

**DONNE** son accord pour procéder au remboursement de frais en faveur de Monsieur le Maire concernant le paiement par carte bancaire de la sauvegarde de l'hébergement du site internet pour un montant de 42.91 €,

**ADOpte** la décision modificative n° 1 – Commune,

**ADOpte** la décision modificative n° 1 – Assainissement

### Mardi 13 Septembre 2011

Le compte rendu du précédent Conseil est adopté à l'unanimité.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

**ADOpte** la décision modificative n° 2 – Commune,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, 12 voix POUR, 1 ABSTENTION,

**DECIDE** de fixer le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité à 8,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, 12 voix POUR, 1 ABSTENTION,

**DECIDE** d'annuler la délibération du Conseil municipal du 7 avril 2011 refusant de prendre en charge le financement de l'extension de réseau ERDF dans le cadre d'un permis de construire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

**DECIDE** que le taux de la Taxe d'Aménagement sera de 5 % sur l'ensemble du territoire communal,

**DESIGNE** comme représentant et suppléant au sein du futur Comité syndical mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse :

Bernard JACQUEMARD : représentant  
 Michel THIERRY : suppléant .

## Hommage



Née le 24 septembre 1913, Marie-Louise ANDRE, née FRANCOIS, s'est installée à Gometz avec son mari dans la maison qu'ils avaient fait bâtir pour accueillir les trois enfants qu'ils eurent ensemble.

Elle travailla une partie de sa vie au C.E.A. de Saclay. Elle était une personne effacée mais très gentille avec tous.

C'est avec émotion que nous repensons à elle qui nous quitta le 24 Mars 2011 ainsi qu'à sa famille.

*Annette MAZINGUE-DESAILLY*

## Commémoration du 11 Novembre 2011



Il faisait gris et humide lorsque le cortège s'est avancé vers le monument aux Morts. Toujours vaillante, l'harmonie de l'EMU des ULIS

entraînait le cortège, suivie des jeunes Sapeurs Pompiers, des drapeaux des Anciens Combattants, des enfants de l'école Ingénieur Jean Bertin dont la présence est si importante, et des membres du Conseil municipal.

Monsieur le Maire a lu un message du Président de la République.

En effet, depuis la disparition du dernier combattant de la Grande Guerre, le 11 novembre devient la date de commémoration de la Première Guerre mondiale et de tous les morts pour la France. Pour autant aucune commémoration particulière ne sera supprimée.

Le représentant des Anciens Combattants rappelle toute l'horreur de la Première Guerre mondiale : le nombre des pertes humaines de la Première Guerre mondiale militaires et civiles s'élève à plus de 40 millions, 20 millions de morts et 21 millions de blessés. Ce nombre inclut 9,7 millions de morts pour les militaires et près de 10 millions pour les civils. Les Alliés de la Première Guerre mondiale perdent plus de 5 millions de soldats et les

empires centraux près de 4 millions. La France est victorieuse mais meurtrie avec 1 315 000 soldats français décomptés morts soit 27 % des 18-27 ans, le deuxième taux le plus élevé après la Serbie.

Comment de nos jours imaginer cette hécatombe de toute la jeunesse, dans notre société plutôt égoïste, où l'argent joue un rôle bien trop important, au détriment d'autres valeurs de sacrifice ou d'effort ?



Heureusement, la musique de l'Eveil Musical Ulissien nous ramène vers des pensées plus gaies.

Nous rentrons à la Mairie, nous vibrons au son des derniers morceaux exécutés avec brio, puis le verre de l'amitié nous réunit dans la bonne humeur.

*Geneviève LEVIONNOIS*



**ETAT CIVIL****Bienvenue à :**

Mael FRAGER, le 05/01/2011  
 Ambre FRAGER, le 05/01/2011  
 Raphaël, Michel, François PATRON , le 28/04/2011  
 Capucine, Pénélope LEGER, le 29/04/2011  
 Mathéo, Lilian, Alain DUSSOUR, le 14/05/2011  
 Lysandre, Hugo JUTIER , le 06/07/2011  
 Noémie, Maëlys, Marie LATIL-QUERREC, le 18/08/2011  
 Quentin, Michel ROULLET, le 10/10/2011

**Ils se sont unis :**

MACHU Antony, Henri, Lucien et  
 GROSSEPIECE Mickaël, Amandine, le 09/08/2011  
 LAURENT David, Gérard, Fabien et  
 MAZIER Constance, le 03/09/2011  
 CASTANET Arnaud, Jean-Marie et  
 MEUNIER Jennifer, Christelle, le 5/11/2011

**Ils nous ont quittés :**

Marie-Louise FRANCOIS veuve ANDRE, le 24/03/2011  
 Gérard CHATRY, le 05/09/2011  
 Annie Lucienne GOSSE épouse CONDOMINES, le 03/10/2011

**Inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2012**

Dès le 2 janvier 2012 pour les enfants nés en 2009 et pour les familles qui ont ou qui vont emménager d'ici la rentrée 2012, venir en Mairie muni de votre livret de famille, du carnet de santé de ou des enfants et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

**Résultats des élections sénatoriales de 2011 dans l'Essonne**

Sénateur	Parti	Autres fonctions
Michel Berson	PS	Conseiller général du canton d'Évry-Nord
Claire-Lise Champion	PS	Conseiller général du canton d'Étréchy
Serge Dassault	UMP	
Vincent Delahaye	PR	Maire de Massy, président de la communauté d'agglomération Europ'Essonne
Jean-Vincent Placé	EELV	Conseiller régional d'Île-de-France



## Vie municipale Enquête publique relative à la proposition de modification du règlement du plan local d'urbanisme (PLU)

Le Conseil municipal a mis en œuvre une procédure de modification du PLU. Cette procédure ne porte que sur la partie réglementaire du PLU.

Elle vise deux objectifs principaux :

- modifier les règles relatives aux clôtures et portails de la zone AU habitation (zac de Brionne) .
- définir des prescriptions architecturales pour protéger le bâti du cœur du village, routes de Chartres et de Janvry.

Ces propositions ont été soumises aux habitants par voie d'enquête publique qui s'est déroulée du 23 septembre au 24 octobre 2011.

Le commissaire enquêteur a recueilli 10 remarques. Maintenant le commissaire enquêteur doit rédiger un rapport et formuler éventuellement des préconisations.

Ce rapport devrait être communiqué au maire au cours de la deuxième quinzaine de novembre.

A réception de ce document, le Conseil municipal adoptera ce nouveau règlement en prenant en compte les éventuelles remarques. Après délibération du Conseil municipal, ce nouveau règlement deviendra opposable aux tiers .

*Michel THIERRY*

**Retrouver le règlement du P.L.U. sur notre site internet : [www.mairie-gometzville.fr](http://www.mairie-gometzville.fr)**

### Travaux et acquisitions de matériel

Les principales dépenses relatives aux travaux et acquisitions de matériel de l'année 2011 sont listées dans le tableau ci-contre. Le principal poste de dépenses a été le cimetière. Ces travaux constituent la dernière tranche de notre Contrat rural (travaux subventionnés par les conseils régional et général).

Pour mettre fin à l'inondation des tombes, le cimetière a été drainé en périphérie pour capter les eaux en amont. Les pilasses des entrées ont été consolidées, portail et portillon ont été rénovés. Enfin, pour améliorer l'accès aux tombes, les allées ont été renforcées.

Comme chaque année, la commune engage des travaux d'entretien et d'amélioration de la voirie. La plantation des arbres marque la fin de la réhabilitation de la route de Chartres. Une dépense significative a été engagée pour l'installation d'une classe informatique.

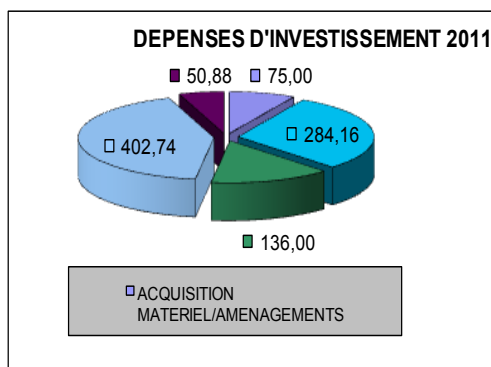
*Michel THIERRY*



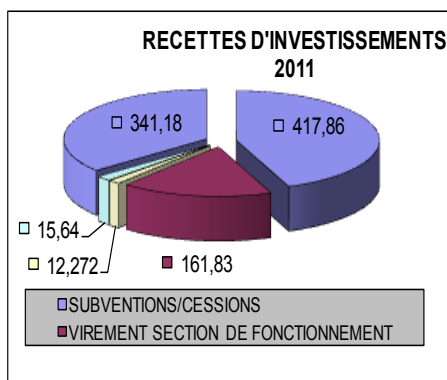
Nature des travaux	montants(en €)
<b>Entretien et amélioration de voiries</b>	
route de Beaudreville	9 817
placette de Montvoisin	14 370
entretien de chaussées	9 210
escalier pour accéder au plateau d'évolution	5 861
plantations d'arbres route de Chartres	7 256
pose de caniveaux à grille	3 604
	<b>50 118</b>
<b>Travaux du cimetière</b>	
drainage, allées et rénovation entrées	90 805
<b>Travaux aux écoles</b>	
clôture	2 080
rénovation du revêtement de la cour	2 512
	<b>4 592</b>
<b>Achats et aménagements des écoles</b>	
matériel de gymnastique	2 582
copieur	1 794
meubles	3 572
informatique	6 462
	<b>14 410</b>
<b>Acquisitions de matériel</b>	
saleuse/sableuse	12 200
divers	3 293
	<b>15 493</b>
<b>Total général</b>	<b>175 418</b>



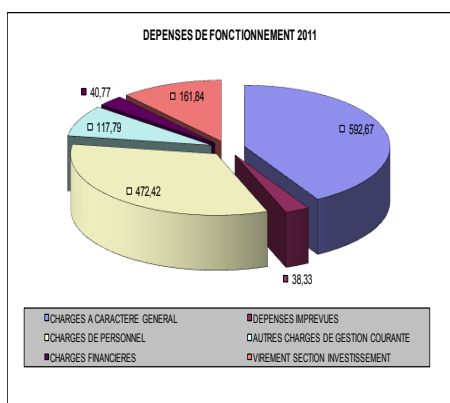
# FINANCES



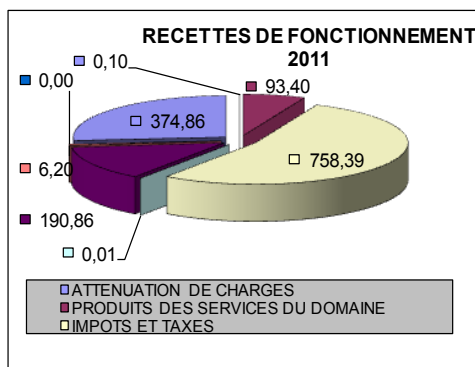
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2011	K€
ACQUISITION MATERIEL/AMENAGEMENTS	75,00
AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	284,16
ACQUISITIONS TERRAINS	136,00
AMENAGEMENT BATIMENT	402,74
REMBOURSEMENTS EMPRUNTS	50,88
<b>TOTAL</b>	<b>948,78</b>



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2011	K€
SUBVENTIONS/CESSIONS	417,86
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	161,83
FOND DE COMPENSATION TVA	12,272
TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT	15,64
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2010	341,18
<b>TOTAL</b>	<b>948,78</b>



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2011	K€
CHARGES A CARACTERE GENERAL	592,67
DEPENSES IMPREVUES	38,33
CHARGES DE PERSONNEL	472,42
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	117,79
CHARGES FINANCIERES	40,77
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	161,84
<b>TOTAL</b>	<b>1423,82</b>



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2011	K€
ATTENUATION DE CHARGES	0,10
PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	93,40
IMPOTS ET TAXES	758,39
PRODUITS FINANCIERS	0,01
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	190,86
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6,20
EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES	374,86
<b>TOTAL</b>	<b>1 423,82</b>



## PNR, dernière étape franchie

La ministre chargée de l'Ecologie, Nathalie Kociusko-Morizet, a signé le décret statuant sur le périmètre définitif du nouveau Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Pour les sept communes de la CCPL, qui avaient voté favorablement pour la nouvelle charte, (Boullay les Troux, Courson-Monteloup, Fontenay les Briis, Forges les Bains, Janvry, Gometz la Ville et Saint Jean de Beaugerard), le PNR devient réalité. Cet élargissement du Parc aux communes de l'Essonne n'était pas gagné d'avance car de nombreuses oppositions ont tenté vainement de faire échouer ce projet.

Maintenant, il faut participer à la vie du parc. Un membre du conseil siègera au conseil syndical du parc. Par ailleurs, très prochainement, la commune se rapprochera de l'équipe du parc pour la réalisation d'un circuit pédestre autour du village.

Vous pouvez vous informer des activités du PNR en consultant leur site à l'adresse suivante : <http://www.parc-naturel-chevreuse.fr//>

*Michel THIERRY*

**Décret n° 2011-1430 du 3 novembre 2011 portant classement du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse est paru ce 5 novembre au journal officiel (JORF n°0257 du 5 novembre 2011 page 18665).**

### Article 1

Sont classés en parc naturel régional, pour une durée de douze ans à compter de la date de publication du présent décret, sous la dénomination de « Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse » :

1. Dans le département des Yvelines : en totalité, les territoires des communes de :

Auffargis, Bazoches-sur-Guyonne, Bonnelles, Les Bréviaires, Bullion, La Celle-les-Bordes, Cernay-la-Ville, Châteaufort, Chevreuse, Choisel, Clairefontaine-en-Yvelines, Dampierre-en-Yvelines, Les Essarts-le-Roi, Galluis, Gambais, Gambaiseuil, Grosrouvre, Hermeray, Jouars-Pontchartrain, Lévis-Saint-Nom, Longvilliers, Magny-les-Hameaux, Mareil-le-Guyon, Méré, Le Mesnil-Saint-Denis, Les Mesnuls, Milon-la-Chapelle, Montfort-l'Amaury, Le Perray-en-Yvelines, Poigny-la-Forêt, La Queue-les-Yvelines, Raizeux, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Forget, Saint-Lambert, Saint-Léger-en-Yvelines, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Saint-Rémy-l'Honoré,

Senlis, Sonchamp, Le Tremblay-sur-Mauldre, Vieille-Eglise-en-Yvelines ; pour partie, le territoire de la commune de Rambouillet.

2. Dans le département de l'Essonne : **En totalité, les territoires des communes de : Boullay-les-Troux, Courson-Monteloup, Fontenay-lès-Briis, Forges-les-Bains, Gometz-la-Ville, Janvry ; pour partie, les territoires des communes de Gif-sur-Yvette et Saint-Jean-de-Beaugerard.**

### Article 2

La charte du Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse, approuvée par le conseil régional d'Ile-de-France les 10 février et 24 juin 2011, est adoptée par le présent décret, auquel elle est annexée (1).

### Article 3

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement est chargée de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 3 novembre 2011. François Fillon. Par le Premier ministre : La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, Nathalie Kosciusko-Morizet

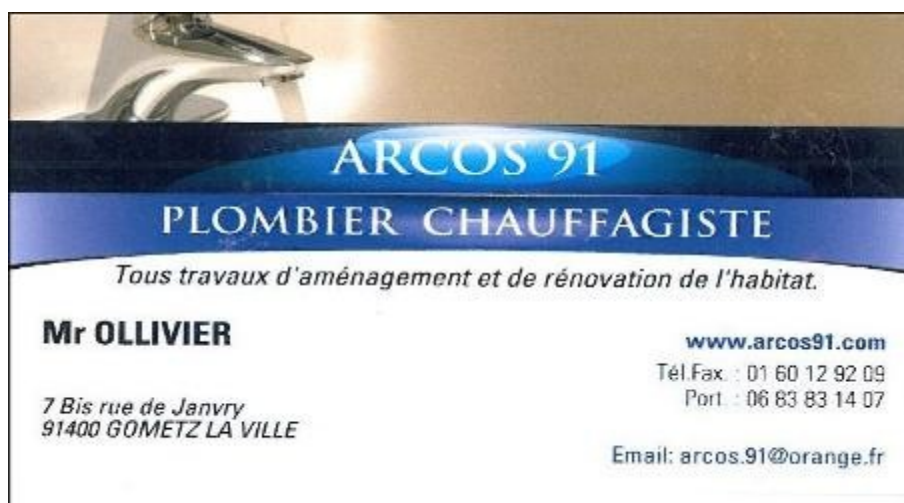
CA 2010	S.I.A.H.V.Y		Budget Principal
<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>			
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES ET FINANCIERES</b>			
<b>Informations statistiques</b>		<b>VALEURS</b>	
Population totale (colonne h du recensement INSEE)		230 526	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)		0	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère			
<b>Informations financières-ratio</b>		<b>Valeurs communales</b>	<b>Moyennes nationales de la strate</b>
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	86,47	83,23
2	Produit exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	29,46	34,79
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	36,56	39,24
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,00	0,00
5	Encours de la dette (Moyenne nationale de la strate)	9,24	0,00

## Nouveaux commerces et services

De nouvelles enseignes s'installent sur notre commune. Pour chacune, à leur ouverture, nous les portons gratuitement à la connaissance des habitants. Faites vous connaître si vous choisissez notre commune pour établir votre commerce.



**Soins du visage**  
**Beauté des mains**  
**Soins du corps**  
**Epilation**  
**Divers forfaits**



**Etude de projet pour salle de bains et cuisine, maçonnerie, isolation combles et doublage de murs, cloisons de distribution, carrelage, faïence, parquet, décoration, peinture**



**réinventons / notre métier**

**Cyril NICOLLEAU Agent Général AXA Prévoyance et Patrimoine**

PREVOYANCE : Dépendance, capital décès, arrêt de travail, rente invalidité.

RETRAITE : Contrat complément retraite sous la loi MADELIN ou FILLON ou versement libre.

SANTE : Complémentaire santé, protection familiale et sénior.

EPARGNE : - Assurance vie , compte courant rémunéré, livret bancaire taux attractif.  
 - Délégation d'assurance, prêt immobilier et pro, défiscalisation.

6, allée du Verger - 91400 GOMETZ-LA-VILLE

[Agencea2p.cyril.nicolleau.fr](http://Agencea2p.cyril.nicolleau.fr)

# Echos de l'école

## Vie scolaire

A la rentrée de septembre, notre groupe scolaire s'est vu augmenter d'une septième classe. En effet, les effectifs sont passés de cent soixante quatre enfants l'année dernière à un peu plus de cent quatre vingt cinq cette année. Cette augmentation est due aux jeunes couples récemment installés à Gometz ainsi qu'à l'arrivée de nouveaux habitants, en cours de construction de leur maison ou encore à ceux qui emménagent dans des pavillons libérés par des familles quittant Gometz.

Toutes les classes sont à double niveaux.

En voici la répartition :

Madame FREBAULT :	Petite et moyenne section
Madame BOUTIER :	Moyenne et grande section
Madame ESTEBANEZ :	GS et CP
Madame WANLIN :	CP et CE1
Madame RODRIGUEZ :	CE1 et CE2
Madame LLOYD :	CE2 et CM1
Madame GROS-QUINCHEZ : Directrice :	CM1 et CM2
Madame PAPYLE : suppléante de la Directrice	

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Rodriguez qui prend ses fonctions dans la septième classe ouverte à la rentrée.

Cette année, deux classes continueront à aller à la piscine des Ulis pour l'apprentissage de la natation. Par ailleurs, un intervenant extérieur en EPS prendra en charge les cinq classes du primaire une heure par semaine .

Nous avons rénové complètement le réseau informatique de l'école et vu l'enthousiasme et l'implication des enseignants dans l'utilisation de la classe numérique acquise il y a un an, à savoir un tableau numérique et douze mini-ordinateurs et d' un pour l'enseignant, les élus ont décidé de doter l'école pour la rentrée 2011 de douze nouveaux ordinateurs.

Au passage, bien que nous soyons maintenant à l'ère de l'ordinateur, de l'information par Internet, nous avons pour la première fois décidé d'offrir à tous les enfants quittant le cycle primaire (CM2) un bon dictionnaire Larousse, qui leur sera toujours utile à l'avenir.

A part cela, nous avons profité de l'été pour réaliser quelques travaux dans l'école : changement de portes de plusieurs classes, et à l'extérieur : réfection de clôture ainsi que d'une partie du sol de la cour de la Maternelle endommagé par les racines des arbres

Concernant la Caisse des Ecoles, l'équipe a été renouvelée lors de l'Assemblée Générale du 3 octobre.

Ont donc été élus :

Monsieur LAURENT	: Vice-Président
Madame LATTIL - QUERREC	: Secrétaire
Monsieur MAJHOUB	: Trésorier
Monsieur PERROCHEAU	: Régisseur
Madame LEPRUNNENEC	: Titulaire
Madame BANNEAU	: Suppléante

Nous remercions l'ancienne équipe élue, présidée par Madame Mariaud, dont tous les membres ont œuvré avec beaucoup d'enthousiasme pendant les deux années de leur mission, en apportant des idées et des activités nouvelles.

Enfin, nous souhaitons à tous les enseignants, enfants, parents de faire une bonne année scolaire dans un climat de confiance, de compréhension et de tolérance les uns envers les autres afin qu'elle soit une année remplie de satisfaction et de réussite pour tous.

### Calendrier des vacances scolaires 2011-2012

#### Noël

vendredi soir 16 décembre au mardi matin 3 janvier

#### Hiver

vendredi soir 17 février au lundi matin 5 mars

#### Printemps

vendredi soir 14 avril au lundi 30 avril

#### Été

jeudi soir 5 juillet au mardi matin 2 septembre 2012





## La Caisse des écoles

La Caisse des écoles est composée du maire, de représentants du Conseil municipal, ainsi que de parents élus. Elle a pour vocation de financer les sorties, spectacles et activités scolaires des enfants de l'école Jean Bertin. Notre budget est principalement composé des souscriptions que nous récoltons auprès des parents d'élèves, des commerçants locaux et des habitants du village, sachant que cette somme est doublée par la mairie.

Afin de divertir les enfants durant l'année scolaire, de nombreuses activités seront organisées permettant ainsi d'augmenter notre budget. Voici le programme que nous envisageons :

Les festivités débuteront par une méga-boum de Noël le dimanche 11 Décembre au foyer rural où nous vous attendons nombreux.

Le dimanche 5 Février sera organisé un après midi tournois : Beyblade, Bakugan, Wii et ateliers créatifs.

Le dimanche 18 Mars le carnaval fera son défilé dans le village suivi du concours du plus beau costume et d'une boum.

Le 1er Avril sera le rendez vous de la chasse aux œufs et bien sûr des poissons d'avril !

Le dimanche 10 Juin, avec le beau temps, nous organiserons une balade en vélo sur les sentiers de notre si belle région.

Pour finir, le 23 juin clôturera l'année scolaire avec sa traditionnelle kermesse des écoles.

Nous comptons bien sûr, sur la présence de tous les enfants du village et peut être déciderons nous de prévoir encore d'autre activités au cours de cette année. Toutes les bonnes volontés et les bonnes idées sont les bienvenues afin d'organiser au mieux ces après midi récréatives pour les enfants, alors n'hésitez pas à nous contacter à la sortie de l'école, via la mairie ou sur notre adresse mail [contact@cde-gometzlaville.fr](mailto:contact@cde-gometzlaville.fr). Pensez aussi à visiter notre site internet <http://www.cde-gometzlaville.fr>, où nous pourrons déposer les photos des festivités... avec votre accord bien entendu !

A très bientôt

*L'équipe de la Caisse  
des écoles du groupe scolaire Jean Bertin.*

## Bibliothèque

Bonjour à tous les lecteurs.

Voici les ouvrages primés qui sont à votre disposition à la bibliothèque.

Avec un tirage proche de 400 000 exemplaires, **le prix Goncourt** est le 1<sup>er</sup> prix littéraire.

Cette année, il est attribué à Alexis JENNI pour un premier roman « L'art français de la Guerre » édité chez Gallimard :

Questionnement sur l'héritage des guerres coloniales de l'Algérie à l'Indochine.

**Le prix Renaudot** se classe 2<sup>ème</sup> avec un tirage de 230 000 ouvrages.

En 2011, il a été décerné à Emmanuel CARRERE pour son portrait d'Edouard LIMONOV :

La vie tumultueuse de cet écrivain révolutionnaire russe entre Moscou, New York et Paris .

**Le prix Femina** avec un tirage de 160 000 exemplaires, se classe en 3<sup>ème</sup> position.

Il est attribué cette année à Simon LIBERATI pour Jayne MANSFIELD :

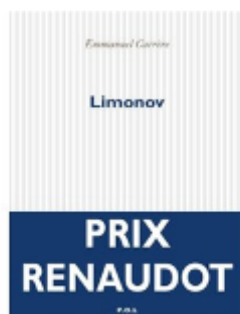
Destinée à concurrencer Marilyn Monroe à Hollywood, cette actrice connaîtra une fin tragique à 34 ans.

**Le prix Goncourt des Lycéens** avec un tirage de 130 000 exemplaires, se classe en 4<sup>ème</sup> position. Ce prix, qui n'a rien à envier à son grand frère Goncourt, a permis dans le passé de découvrir des ouvrages de grande valeur.

Cette année, il récompense Carole MARTINEZ pour son livre « du domaine des murmures » traitant de la vie d'une jeune fille au XII<sup>ème</sup> siècle.

**A BIENTOT A LA BIBLIOTHEQUE !**

*Angel et Vincente SERRANO*



## Le Club des Seniors

Le club a repris le chemin du foyer rural en même temps que la rentrée scolaire.

Nous nous réjouissons d'avoir accueilli pour cette nouvelle saison 2011/2012, des jeunes retraités venus nous rejoindre appréciant de pouvoir jouer à différents jeux, ou à faire différentes activités manuelles qu'ils ne feraient pas chez eux.

Cependant, nous avons eu la tristesse de perdre un membre de notre club : Gérard CHATRY. Il venait régulièrement à nos rencontres avant de tomber malade. Son épouse Thérèse et lui étaient arrivés à Gometz en 1992 après avoir fait une bonne partie de leur carrière professionnelle à Orsay. C'est avec émotion que nous repensons à lui et à Thérèse qui l'a accompagné si courageusement tous les jours dans sa longue maladie invalidante.

C'est avec joie et amitié que nous retrouvons Thérèse voulant continuer à être des nôtres.

Les futures rencontres sont programmées comme suit :

- 6 décembre
- 13 décembre : goûter de Noël
- 3 janvier : galette des rois
- 17 janvier
- 14 février
- 6 et 20 mars
- 3 et 10 avril

15 places sont déjà retenues pour 2 spectacles au théâtre de Longjumeau :

- le lundi 21 novembre à 15h : Les Flammes de Paris
- le mardi 3 avril 2012 à 15h : Spartacus.

Nous sommes déjà allés au cinéma voir « Intouchables », le 15 novembre et au restaurant « les Merveilles de l'Asie » de Gometz-La-Ville le 16 novembre pour faire connaître ce restaurant où certains n'étaient pas encore allés.

Nous nous réjouissons de revoir le 11 décembre tous les Aînés de Gometz que nous n'avons pas forcément l'occasion de rencontrer pendant l'année, lors du repas traditionnel offert par la Mairie dans une ambiance sympathique.

Si vous voulez nous rejoindre au club, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Et à ceux que nous ne verrons pas au repas de Noël, nous souhaitons de passer de bonnes et chaleureuses fêtes.

*Annette MAZINGUE-DESAILLY*

**Repas de Noël des Aînés le  
11 décembre à Forges les Bains.**

## Comité de Jumelage



Gometz la Ville est jumelée depuis 1995 avec High Ham, un village anglais de 800 habitants, situé au sud-ouest du Royaume-Uni.

Au fil des ans, le Comité de Jumelage a constaté l'intérêt faiblissant des habitants de Gometz la Ville pour le jumelage, intérêt d'ailleurs similaire à celui que manifestent nos amis anglais.

Cet essoufflement est normal et est le lot de tout jumelage.

Le Comité a décidé de préserver les contacts établis et de maintenir des relations de courtoisie avec High Ham, tout en examinant de nouvelles pistes.

A cet effet, le questionnaire attaché à ce bulletin va nous permettre de réorienter nos activités en fonction de vos aspirations.

Le programme de la saison en cours vous sera communiqué après analyse des résultats de l'enquête.

*Pierre TRINQUET*

## Week-end randonnée les 17 et 18 septembre 2011



Nous avons rendez-vous au Tréport et à Criel / Mer pour notre week-end randonnée de septembre.

Après un bon petit déjeuner, nous avons entamé notre randonnée de 12 km à Criel/Mer sur les hautes falaises blanches avant la

descente vers la vallée de l'Yères. Nous nous sommes posés quelques minutes sur les hauteurs du Mont Jolibois pour admirer le paysage, avec en toile de fond la Manche et faire quelques photos.

13H00 : heure de la pause pique nique au bord de la rivière sous un soleil timide.

Regonflés par ce petit moment de plaisir, nous sommes repartis pour une visite du Tréport : les quais, le quartier des Cordiers, l'église Saint-Jacques (XVème siècle), le presbytère (une ancienne maison à encorbellement et façade de style Renaissance), le Khal Burg.

La pluie nous a surpris en fin d'après-midi mais nous arrivions à l'hôtel, bien contents de nous y réfugier.

Après un bon dîner, certains sont allés faire un dernier tour sur l'esplanade de Mers-les Bains bordée de magnifiques villas, où bow-windows, balcons ouvragés, façades colorées, témoignent du charme de la Belle Epoque.

Après une bonne nuit de sommeil, c'est sous un ciel très nuageux, que nous avons rejoint les sentiers du Bois de Cise, seul bois naturel de hêtres et de chênes des côtes de la Manche, au bord d'une vallée.

C'est à Envermeu que nous déjeunons le dimanche midi, dans une auberge typique, d'un délicieux repas normand.

Nous avons passé deux belles journées en Haute Normandie, dans la bonne humeur, et attendons avec impatience le programme de l'année prochaine.

*Maryvonne et Fabienne NIZOU*



## Tennis

La saison 2011-2012 démarre avec la présence de nombreux jeunes et de nouveaux inscrits en section mini tennis autour d'André. Le club envisage l'organisation de tournois de tennis non seulement pour les jeunes mais aussi pour les adultes et d'être à nouveau présent lors de la fête du village en juin.

Nous vous tiendrons au courant de ces événements sur le site de la mairie à la section tennis.

Il est également prévu des permanences et animations au foyer rural pour vous informer de nos activités à venir et éventuellement prendre des inscriptions ponctuelles pour le WE ou les vacances scolaires. La première date de ce forum (14h-17h) a eu lieu le 19 novembre, les deux autres dates étant prévues au printemps en mars et mai 2012 .

*Pascal DELHOUME*



# Le CFS en bref

Association Culture, Fêtes et Sports de Gometz-la-Ville

## Le mot du Président

Un grand Merci à tous les bénévoles et Associations qui ont participé à l'organisation et au succès de

### La Soirée Orientale et de la Kermesse

de Juin dernier. La Soirée a fait salle comble, et nous avons recueilli des retours positifs à la quasi unanimité.

Concernant la Saison 2011-2012:

### La Section Bien-être

continuera de proposer un forfait pour un accès illimité à des cours de Qi Gong, Méditation, Taoïste, Sophrologie, Yoga, Taï Chi, avec en plus un **Atelier du Rire**, et selon une grille de cours modifiée.

### Une Soirée DJ pour et par les Jeunes

sera organisée le **4 Février 2012**.

### Le week-end des Artistes en liberté

sera modifié, tant sur la date (12 & 13 Mai 2012) que sur le contenu qui sera précisé très prochainement.

### Le Site web du CFS

[www.cfs-gometzlaville.com](http://www.cfs-gometzlaville.com)

a été modernisé pour répondre à vos attentes.

Merci aux nombreux Bénévoles qui nous ont rejoint cette Saison pour la 1° fois, et qui nous apportent chaleur dans la relation, créativité dans la réflexion et soutien dans l'action, pour encore mieux concrétiser de nouvelles Activités et Manifestations, dans le plus pur esprit de bénévolat et de solidarité qui anime le CFS.

**Pierre Boulet 01 60 12 91 77**

## Fêtes CFS 2011 - 2012

<b>20-21-27-28 Janvier</b>		<b>Théâtre Adultes</b>
<b>28 Janvier</b>	<b>18H30</b>	<b>AG CFS</b>
<b>4 Février</b>	<b>21H - Tard</b>	<b>Soirée DJ Jeunes</b>
<b>12 et 13 Mai</b>	<b>9H - 18H</b>	<b>Art et Gourmandise</b>
<b>28 Juin</b>	<b>18H - 19H</b>	<b>Gala Danse Néo Class</b>
<b>29 Juin</b>	<b>17H - 19H</b>	<b>Gala de Judo</b>
<b>16 et 17 Juin</b>		<b>Fête du Village</b>

## La Troupe du Théâtre de la Ville

Vous invite à assister à l'une des 4 Représentations de

### On déride Grand Mère

**les 20 ou 21 ou 27 ou 28 Janvier 2012**

au Foyer Rural de Gometz la Ville

**Pierre Trinquet 01 60 12 30 27**

## Les Ados de Gometz

Se sont donnés RDV pour une

### Soirée DJ

**Le 4 Février 2012 de 21H à tard**

au Foyer Rural de Gometz la Ville

**Didier Veronneau 06 85 03 78 03**

### Les Activités Culturelles

Théâtre Adultes	Vendredi 20H30 - 23H30
Danse Néo Classique	JeuDi 17H00 - 18H45
Anglais	Lundi 17H - 20H30

### Les Activités Sportives

Qi Gong	Mardi 17H45 -18H45
Sophrologie	Vendredi 9H -10H Vendredi 19H - 20H
Yoga	Mardi 9H15 -10H30 JeuDi 18H45 -20H
Taï Chi Chuan	Mardi 19H -20H30
Méditation Taoïste	Mardi 19H -20H
Atelier du Rire (1s/2)	Vendredi 10H15 -11H15
Gymnastique adultes	Lundi 20H-21H15 Mercredi 20H15 - 21H30 JeuDi 11H - 12H
Randonnée pédestre	10 sorties par an
Multisports	Samedi 11H-12H
Tennis	Mercredi et samedi
Judo	JeuDi 17H-19H
Football	Samedi 10H-12H30

**Le CFS est aussi sur [www.cfs-gometzlaville.com](http://www.cfs-gometzlaville.com)**



# Le CFS en bref

Association Culture Fêtes et Sports de Gometz la Ville



Grand succès pour le week-end photo  
(Expo photo + Broc photo)  
les 8 & 9 Octobre 2011



## EXPO-PHOTO



### GOMETZ D'ANTAN

Jean Louis Siame 06 81 73 62 42



Sur le Livre d'Or, on peut lire:  
Un **grand merci** à Jean-Louis Siame, membre de la SASFCA, organisateur de la bourse pour son accueil et l'organisation de cette bourse de taille humaine.

## Atelier Rire et Relaxation

1 vendredi sur 2 de 10h15 à 11h15  
inclus dans le Forfait de la  
Section Bien-être

Le rire est bon pour la santé, il combat la mélancolie, le stress, la douleur, les états inflammatoires. Il diminue la tension artérielle, améliore le sommeil, la respiration, la digestion, le fonctionnement des intestins. Il permet d'évacuer les tensions émotionnelles du corps.

Le but de cet atelier est de retrouver le rire d'enfant, ce rire que nous avons quand nous étions petits. La relaxation et la visualisation auront pour rôle d'amplifier l'état de bien-être et les sentiments positifs vécus grâce à la séance du rire. Les 2 sont très complémentaires.

Venez découvrir les bases d'un lâcher prise qui passe avant tout par la bonne humeur, le rire, les jeux, la visualisation et se termine par une histoire ou un conte philosophique.

Corinne Bazile 06 77 78 32 47

Réservez la date:  
AG du CFS  
le 28 Janvier 18H30

1° étage du Foyer Rural

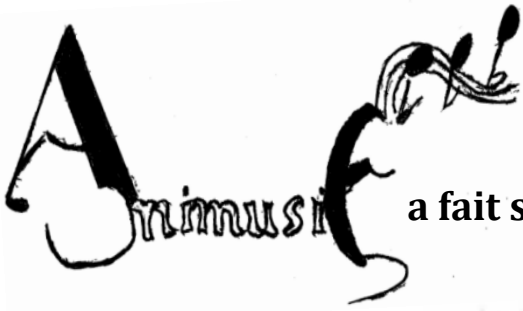
## La Danse Néo Classique Classique et Jazz



Mélange de danses, classique, jazz et caractère, dont Maurice Béjart a été l'un des principaux virtuoses.

Anne Claire Delosme, diplômée d'Etat en modern jazz et médaillée d'or du Conservatoire en danse classique, vous propose des cours adaptés à chacun pour apprendre toutes les bases de cette Danse sur des musiques actuelles.

Anne Claire Delosme 06 23 48 29 82



**a fait sa première rentrée à Gometz-la-Ville.**

Forte de ses 102 adhérents et grâce aux bénévoles bien présents, nous sommes en mesure de vous proposer l'activité Théâtre enfants « Les Farfadets » avec Geneviève et Nicole, et les activités Chant, Piano et Accordéon pour enfants et adultes avec Philippe.

Cette année, Animusic prépare plusieurs événements avec « Les Farfadets » et les enfants de l'atelier chant :

**En janvier, LA FRANCE ET SES PROVINCES À TRAVERS D'ANCIENS CHANTS DE NOËL**

Chant d'entrée *Douce France*

- 1° *Chez le bon dieu*, Noël d'Auvergne
- 2° *Guillot prends ton tambourin*, Noël de Bourgogne
- 3° *Pasteur des prairies*, Noël de Touraine
- 4° *C'estot la veil don Noël*, Noël de Champagne
- 5° *L'étoile qui brille à minuit*, Noël de Languedoc-Roussillon
- 6° *Je me suis levé par un matinet*, Noël d'Aquitaine
- 7° *Bergers, j'ai ouy la nouvelle*, Noël de Normandie
- 8° *Jacotin*, Noël de Rhône-Alpes
- 9° *Noël nouveau est venu*, Noël de Rhône-Alpes
- 10° *L'étoile luit, le ciel est clair*, Noël d'Aquitaine

**Concert - Chœur d'enfants**

**Le 21 janvier 2012 à 15h**

**En l'église Saint Germain de Gometz-la-Ville.**

Entrée libre

**En mars, LE PRINTEMPS DE LA POÉSIE**

La fleur sera la reine du foyer lors de ce printemps, les poèmes en seront les boutons et les mots les rubans...

**Qu'importe la couleur**

**Rose elle se nomme**

**Elle apporte le bonheur**

**À qui la donne.**



C'est donc avec une fleur à la main que vous serez accueillis **le 9 mars** lors de la soirée Loterie, et c'est peut être avec une composition florale que vous repartirez en ayant goûté aux pétales de capucine et grignoté un biscuit à la violette.

Pour animer cette exposition, des compositions florales seront créées par un atelier spécialement ouvert pour cet événement et, pour déguster chaque poème, un atelier cuisine et fleurs réalisera des gâteries et friandises.

La loterie d'Animusic clôturera ce printemps des poèmes permettant de gagner toutes les réalisations florales.

**Et le 10 mars, on enchaîne**, toujours au foyer de Gometz, **stage de danse dans l'après-midi et joyeux bal folk en soirée avec « Les Diatophiles »** du groupe accordéon.

### **En juin, LA FÊTE ...**

... sera au rendez-vous les 2 et 3 juin au foyer de Gometz la Ville avec un spectacle dans la continuité du concert de Noël « **Folklore et patrimoine de nos provinces françaises** ». Tous les ateliers, adhérents, bénévoles travailleront à ce spectacle avec Les Farfadets, pianistes, accordéonistes et chanteurs.

Venez écouter, rire, danser avec nos élèves et ... les applaudir !

### **Et LA FÊTE encore ...**

Chacun présentera son travail et son talent.

Ainsi, les élèves de chant proposeront un concert « **Les étoiles du cœur** » dont les bénéfices iront à l'Association Laurette Fugain qui œuvre pour les enfants malades de la leucémie.

« Les Farfadets » vous présenteront, pour les plus grands : « La cantatrice chauve » d'Eugène Ionesco et « Le voyage de Monsieur Perrichon » d'Eugène Labiche et pour les plus petits : jeu théâtral.

**ANIMUSIC SE MET EN SCENE !**

### **Et toujours LA FÊTE :**

Animusic sera sur le terrain pour la fête de la musique, la fête au village et, bien sûr comme l'année dernière, pour le feu de la Saint Jean : ramassage du bois la veille ; puis feu de Saint Jean en musique à la nuit tombée avec les accordéonistes et autres musiciens.

« ANIMUSIC » Pédagogie musicale et réalisation de spectacles.

Association loi 1901 à caractère social, éducatif et culturel.

Contact : Geneviève 01 60 12 06 36 - Philippe 06 03 97 95 31

ou [animusic.pmos@free.fr](mailto:animusic.pmos@free.fr)



## INFOS

### Accident corporel causé par un tiers

Déclarer un accident, c'est adopter une démarche citoyenne.

Victime d'un accident de la circulation, d'une erreur thérapeutique, de morsures par un animal, d'un accident provoqué par un objet appartenant à un tiers (chute d'un pot de fleurs d'un balcon, d'une tuile ou d'une branche d'arbre), d'une chute à cause d'un mauvais entretien de la voirie, de coups et blessures volontaires, que faire ?

La victime doit avoir le réflexe de le déclarer à l'Assurance maladie, sous 15 jours, et de prévenir les professionnels de santé consultés pour les soins. Ils ont également l'obligation de le déclarer.

Pourquoi ?

L'Assurance Maladie pourra alors récupérer, auprès de la compagnie d'assurance de la personne responsable, ou auprès du responsable lui-même s'il n'a pas d'assurance, les frais engagés pour les soins de la victime.

Ainsi ces dépenses ne sont pas supportées par la collectivité.

Comment ?

En ligne [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

Par courriel à partir du compte personnel ameli sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

Par courrier :

Caisse Primaire d'Assurance Maladie  
Département Juridique et Social  
Service Recours contre Tiers  
Boulevard François Mitterrand  
91 039 Evry Cedex

Par téléphone au 36 46

### Allocations Familiales CAF de l'Essonne

Le rapport d'activité 2010 est disponible en intégralité sur Internet en version interactive sur le site : [www.cafessonne-rapportactivite-2010.com](http://www.cafessonne-rapportactivite-2010.com)

### S.I.C.T.O.M.

Arrêt du ramassage des déchets verts le  
**2 décembre 2011**

Reprise du ramassage des déchets verts le  
**9 mars 2012**

Passage des encombrants le **27 février 2012**

### Café Mémoire de Limours en Hurepoix

Votre conjoint, parent, voisin... souffre de la maladie d'Alzheimer. Vous voulez apprendre, comprendre ou simplement en parler.

Venez nous rencontrer les jeudis des semaines paires, hors vacances scolaires. Un psychologue et un bénévole vous accueillent.

Prochains cafés mémoire :

Jeudi 1<sup>er</sup> décembre à partir de 15h30 (Préparer l'entrée en maison de retraite)

Jeudi 15 décembre à partir de 15h30 (Echanges libres, bilan de l'année)

Rendez-vous au Restaurant l'Îlot Vert, 2 rue Maurice Béné à Limours. Les personnes malades sont les bienvenues.

En cas de problème de transport, contacter le CLIC du Hurepoix au 01 64 99 82 72

Renseignements : France Alzheimer Essonne au 01 64 99 82 72 et [www.alzheimer91.org](http://www.alzheimer91.org)

### Le Microcrédit personnel Essonne

Pour financer un projet, un besoin (suivre une formation professionnelle, passer votre permis de conduire, couvrir les frais d'accès à un logement, acheter un équipement ménager indispensable...) ou pour faire face à un imprévu, un coup dur.

Un montant prêté de 300 à 3 000€ (jusqu'à 5 000 € pour des cas exceptionnels) sur une durée de 6 à 36 mois, à un taux TAEG fixe de 4%. Si vous habitez en Essonne, la moitié de vos intérêts vous sera remboursé en fin de prêt.

Conditions : vous n'avez pas accès à un prêt bancaire, mais vous avez une capacité de remboursement et aucun dispositif d'aide sociale ne répond à votre demande.

Pour vous informer et vous aider dans vos démarches, vous pouvez contacter :

Le Crédit Municipal de Paris [www.microcredit-municipal.fr](http://www.microcredit-municipal.fr) ou Tél. 01 44 61 65 55

L'UDAF 91 [www.udaf91.fr](http://www.udaf91.fr) ou Tél. 01 60 91 30 65

Les Maisons départementales des solidarités (MDS)

Les CCAS conventionnés avec le Conseil Général de l'Essonne

#### Services à domicile : L'Ange Gardien

11, rue de Versailles à Chevreuse (association loi 1901). Une expérience reconnue depuis 1993. 50% de déduction fiscale.

Garde d'enfants, aide au maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, entretien courant de la maison et du linge, jardinage et petit bricolage. Nous intervenons 24h/24, 7j/7.

Site : [www.ange-gardien.asso.fr](http://www.ange-gardien.asso.fr) ou Tél. 01 30 47 13 73



## Campagne Grippe Saisonnière

L'assurance Maladie met en place une campagne de prévention et de sensibilisation sur la grippe saisonnière à destination des assurés sociaux :

« Je préserve ma santé, je me fais vacciner »

La vaccination est le moyen le plus efficace de se protéger contre la grippe saisonnière. Tous les hivers, l'épidémie de grippe frappe des milliers de personnes en France. Elle est dangereuse pour les plus fragiles.

C'est pourquoi l'Assurance Maladie prend en charge la vaccination pour les plus de 65 ans et les patients atteints de certaines maladies chroniques. Si vous êtes concernés, vous recevrez un courrier de prise en charge.

Vous pouvez vous faire vacciner jusqu'au 31 janvier 2012.

## Offices de Tourisme



OFFICE DU TOURISME  
DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE  
*Elaine*

Office de tourisme de la Vallée de Chevreuse  
17, rue de l'Yvette  
91400 Orsay  
Tél. 01 69 28 59 72

17, rue de l'Yvette 91400 Orsay  
Tél : 01 69 28 59 72 - Fax : 01 69 07 28 46

### Expositions :

#### Exposition H.E.Cross , les néo-impressionnistes de Seurat à Matisse

au musée Marmottan le jeudi 15 décembre  
RV : 11h30 à la gare d'Orsay-Ville, Tarif 25€

#### Cézanne au Musée du Luxembourg

le mercredi 11 janvier  
RV : 9h45 à la gare d'Orsay-Ville, Tarif 28€

### Sorties et visites :

#### Visite de l'abbaye Saint-Louis-du-Temple le Jeudi 8 décembre

RV : 13h25 à l'office de tourisme, Tarif : 7 €

#### Randonnée Paris illuminé jeudi 22 décembre

RV gare d'Orsay à 17 h

Pour plus de renseignements,  
[www.tourisme-valleedechevreuse91.com](http://www.tourisme-valleedechevreuse91.com)



Office de tourisme du  
Pays de Limours

Maison de la Communauté de Communes  
615, rue Fontaine de ville  
91640 Briis-sous-Forges  
Tél.01 64 90 74 30

### Manifestations :

#### Traditionnel marché de Noël de Janvry

Les 26 et 27 novembre ainsi que les 3 et 4 décembre

#### Conférence UTL

Jeudi 1 décembre, Hélène de Panafieu (conférencière et historienne de l'art) animera une conférence sur l'histoire de Venise.

Rendez-vous dès 14h à "La Scène", 47 route d'Arpajon - 91470 Limours

#### Spectacle « Des Rails. » les 2 et 3 décembre.

Par le Théâtre de l'Imprévu sur le thème de l'aérotrain de l'ingénieur Jean Bertin.

**Rendez-vous** au "Théâtre de Bligny", Centre Médical de Bligny - 91640 Briis-sous-Forges  
à **20h30** vendredi et samedi

#### Conférence UTL "Les Energies en 2050"

Jeudi 8 décembre, Jacques Foos (ancien professeur au C.N.A.M.) animera une conférence sur les énergies que l'on utilisera à l'avenir.

**Rendez-vous** dès 14h à "La Scène", 47 route d'Arpajon - 91470 Limours

Pour plus de renseignements,  
<http://www.pays-de-limours.org>

## « Chez André »



A 25 kilomètres de Paris, dans le petit hameau de Gometz-la-ville :

« la Vacheresse » je vous recommande de vous arrêter dans la ferme « Chez André ».

Il s'agit d'une petite exploitation composée de 70 ares de culture de légumes et de 0,5 are de culture de pommes de terre.



Vous pourrez y acheter fruits et légumes frais de saison ainsi que des pintades et des poulets sur commande.

Ce contact direct entretient le lien social entre ville et campagne.

On y découvre des variétés anciennes qui poussent dans notre région telles que panais, potirons, topinambours, etc...

Le rapport qualité/prix est intéressant, pas d'emballage

pas de gaspillage, mais attention pensez à venir avec vos sacs.

*Bernard JACQUEMARD*

## A la Sainte Catherine, tout bois prend racine.



Ce sont ces vieux dictons qui peuvent nous servir de repère dans le calendrier du jardinier.

La sainte Catherine étant le 25 novembre, il faut songer à ses plantations.

Voici quelques conseils pour réussir vos planta-

tions d'arbres ou d'arbustes.

Visualisez vos arbres à maturité. Pensez que le petit végétal que vous plantez maintenant va prendre quelques années plus tard ses vraies dimensions. Pour éviter à avoir à le déplacer ultérieurement ou malheureusement à le couper, prévoyez dès maintenant la place autour de cet arbre afin qu'il puisse grandir sans contraintes et s'intégrer dans votre jardin.

60cm à l'intérieur de la limite séparative de votre jardin pour planter votre haie d'ornement. (au moins 2,2 mètres pour un arbre de taille moyenne et plus pour un arbre de grande envergure). Laisser également 60 à 80 cm entre chaque arbuste, pour une belle haie que vous couperez plus tard à 2 m environ.

Creusez un trou d'au moins 60 cm de diamètre et autant de profondeur. Il doit être bien plus large que la taille du pot ou de la motte de terre contenant les racines.

Ne mettez pas d'engrais chimique au fond du trou car celui-ci brûlerait les racines, préférez un produit organique comme le fumier.

Recouvrir avec la terre que vous avez creusée (C'est l'occasion d'enlever les pierres éventuelles, vieilles racines ou autres) et de mélanger avec du terreau et un peu de tourbe si la terre est très lourde.

Si vous souhaitez faire un alignement, faites un petit monticule au fond de chaque trou afin d'y poser chacun des arbustes sans les recouvrir de terre et utiliser une planche ou un cordeau pour faire votre alignement.

Tassez bien la terre autour du tronc en la foulant sans chercher à la compacter complètement.

Attachez-les à un tuteur par un lien solide mais souple, typiquement du fil de fer entouré de mousse par exemple ou un lien en caoutchouc.

Creusez une petite cuvette autour du tronc, ce qui sera bien utile pour garder l'eau en particulier pour les premiers arrosages après la plantation (n'hésitez pas à vider 1 arrosoir entier au pied de chaque arbre planté)

*Raymond PESCHEUX*

### Passeport biométrique

Depuis le 12 mai 2009, la mairie de Gometz la Ville ne gère plus les demandes de passeport. Vous devez désormais vous présenter dans l'une des communes suivantes : Arpajon, Dourdan, Gif-sur-Yvette, Les Ulis, Longjumeau, Massy, etc, ...

N'attendez pas la dernière minute pour renouveler ou faire la demande de votre passeport. A l'approche des vacances, les délais s'allongent.

Renseignements auprès de la Mairie  
au 01 60 12 08 03 ou sur le site internet  
[www.mairie-gometzlaville.fr](http://www.mairie-gometzlaville.fr)

### Sortie de territoire

Votre enfant part en vacances, hors de France ou dans les DOM TOM, sans vous ! S'il ne possède pas de passeport, n'oubliez pas de lui faire établir une autorisation de sortie de territoire.

La personne qui détient l'autorité parentale doit se présenter en Mairie munie de :

- Une pièce d'identité ;
- Le livret de famille ;
- La carte d'identité du mineur ;
- Un justificatif de domicile.

### Cartes de Séjour

#### Rappel

Depuis le 9 mai 2011, la mairie de Gometz-la-Ville ne gère plus les dossiers « cartes de séjour ».

A la suite d'une décision gouvernementale, ces dossiers sont pris en charge par les préfectures et sous-préfectures. Il faut donc se rendre à la sous-préfecture de Palaiseau pour toute demande de renouvellement de carte de séjour.

### P.R.I.F. (Prévention retraite Ile-de-France)

La Cnav (Assurance Retraite), la MSA et le RSI (Régime Social des Indépendants) se sont rassemblés dans un nouveau groupement, le PRIF (Prévention retraite Ile-de-France), qui propose aux retraités des actions en faveur du « bien vieillir ».

Ils vous proposent de participer à des ateliers mémoire, de prévention des chutes ou encore des conférences sur l'équilibre alimentaire et des conseils sur l'aménagement de votre logement.

L'objectif est de vous aider à préserver votre autonomie et à prévenir les effets du vieillissement.  
Pour participer, appelez le PRIF au 01 49 85 45 92 .

### Opération « Ratatouille »

Des rongeurs nuisibles se sont installés sur votre propriété ou dans votre entourage ?

Une campagne de dératisation a lieu deux fois par an.

Merci de bien vouloir signaler en Mairie ces visiteurs indésirables.



### 2012 Refonte des listes électorales

2012 est l'année de la refonte des listes électorales; de nouvelles cartes vous seront attribuées.

Si vous souhaitez apporter des modifications (état civil, adresse, ...) ou si vous avez constaté des erreurs sur votre carte actuelle, venez nous le signaler en Mairie.

## Gendarmerie

17

## Hausse des cambriolages sur notre commune

Ayez la fibre citoyenne, **faites le 17** pour signaler tout rôdeur et tout véhicule suspect. C'est grâce à votre aide que la Gendarmerie interviendra immédiatement sur le secteur signalé. N'oubliez pas que la période des fêtes est propice aux cambriolages.

## Stationnement gênant et arbres envahissants



**Le trottoir n'est pas fait pour le stationnement, mais pour les piétons; les arbres doivent être taillés, pensez aux risques pour les personnes, les enfants et les poussettes.**

DECEMBRE

Jours	Horaires	Manifestations	Organisateurs	Lieu
Jeudi 1er	14h	Conférence U.T.L. sur l'histoire de Venise	Office de tourisme du pays de Limours	« La scène » Limours
Vendredi 2		Arrêt du ramassage des déchets verts	S.I.C.T.O.M.	
Vendredi 2 Samedi 3	20h30	Pièce de théâtre « des rails »	C.C.P.L., théâtre de Bligny, Mairie de Gometz-la-ville	Théâtre de Bligny à Fontenay-les-Briis
Jeudi 8	13h25	Visite de l'abbaye Saint-Louis-du-Temple	Office de tourisme de la vallée de Chevreuse	Limon
Jeudi 8	14h	Conférence UTL "Les Energies en 2050"	Office de tourisme du pays de Limours	« La scène » Limours
Dimanche 11	12h30	Repas des Aînés	Club des séniors	Restaurant l'Albatros à Forges-les-bains
Dimanche 11		Méga-boum de Noël	Caisse des écoles	Foyer Rural
Mardi 13		Goûter de Noël	Club des séniors	
Jeudi 15	10h à 12h	Bus de l'emploi	C.C.P.L	Place du Foyer Rural
Jeudi 15	RV gare d'Orsay 11h30	Exposition H.E.Cross, les néo-impressionnistes	Office de tourisme de la Vallée de Chevreuse	Musée Marmottan Paris
Jeudi 22	RV gare d'Orsay à 17h	Randonnée Paris illuminé	Office de tourisme de la Vallée de Chevreuse	



JANVIER	<b>Jours</b>	<b>Horaires</b>	<b>Manifestations</b>	<b>Organisateurs</b>	<b>Lieu</b>
	Mercredi 11	R.D.V gare d'Orsay à 9h45	Cézanne au Musée du Luxembourg	Office de tourisme de la Vallée de Chevreuse	Paris
	Jeudi 12	20h30	L'art renaissance italienne	C.C.P.L.	Briis sous Forges
	Samedi 14	18h	Vœux du Maire		Foyer Rural
	Vendredi 20 et 27, Samedi 21 et 28	20h45	Pièce « On déride Grand-mère »	C.F.S section Théâtre	Foyer Rural
	Samedi 21	17h	Chœur d'enfants	Animusic	Église de Gometz-la-Ville
	Samedi 28	18h30	A.G. du C.F.S.		Foyer Rural
FEVRIER	<b>Jours</b>	<b>Horaires</b>	<b>Manifestations</b>	<b>Organisateurs</b>	<b>Lieu</b>
	Samedi 4	21h à 2h	Soirée des Jeunes	C.F.S.	Foyer Rural
	Dimanche 5	Après midi	Tournois récréatifs	Caisse des Ecoles	Foyer Rural
	Jeudi 9	20h30	« Le siècle d'or des Pays –Bas »	C.C.P.L.	Briis sous Forges
	Samedi 11	20h30	Loto du jumelage	Comité de Jumelage	Foyer Rural
	Lundi 27		Ramassage des Encombrants	S.I.C.T.O.M.	Gometz-la-Ville
MARS	<b>Jours</b>	<b>Horaires</b>	<b>Manifestations</b>	<b>Organisateurs</b>	<b>Lieu</b>
	Vendredi 9		Reprise du ramassage des déchets verts	S.I.C.T.O.M.	Gometz-la-Ville
	Vendredi 9		Printemps de la poésie	Animusic	Foyer Rural
	Samedi 10		Stages et Bal Folk	Animusic	Foyer Rural
	Jeudi 15	20h30	« Le rococo, XVIII è S. »	C.C.P.L.	Briis sous Forges
AVRIL	Dimanche 18	Après midi	Carnaval	Caisse des Ecoles	Gometz-la-Ville
	<b>Jours</b>	<b>Horaires</b>	<b>Manifestations</b>	<b>Organisateurs</b>	<b>Lieu</b>
	Dimanche 1er	Après midi	Chasse aux oeufs	Caisse des Ecoles	Gometz-la-Ville
	Jeudi 12	20h30	Le romantisme, XIXè S.	C.C.P.L.	Briis sous Forges
	<b>Jours</b>	<b>Horaires</b>	<b>Manifestations</b>	<b>Organisateurs</b>	<b>Lieu</b>
MAI	Jeudi 10	20h30	L'Impressionnisme, XXè S.	C.C.P.L.	Briis sous Forges
	Samedi 12 et Dimanche 13	9h à 18h 9h à 18h	Art et Gourmandise	C.F.S.	Foyer Rural
	Du jeudi 17 au samedi 19		Week-end Randonnée	Section Randonnée de Gometz-la-Ville	Morbihan
JUIN	<b>Jours</b>	<b>Horaires</b>	<b>Manifestations</b>	<b>Organisateurs</b>	<b>Lieu</b>
	Samedi 2 et Dimanche 3		Folklore et patrimoine	Animusic	Foyer Rural
	Samedi 2	20h45	Concert	Mairie	Eglise de Gometz-la-Ville
	Vendredi 15		Fête de la musique et fête de la Saint Jean	Animusic	Foyer Rural
	Samedi 16 et Dimanche 17		Fête du village	Les associations avec le CFS/Mairie	Foyer rural
	Samedi 23	Matin	Fête de l'école	Ecole	Foyer Rural
	Samedi 23	Après midi	Fête de l'école	Caisse des Ecoles	Ecole
	Samedi 23	Après midi	Théâtre « farfadets »	Animusic	Foyer Rural
	Vendredi 29		Gala du Judo	C.F.S	Foyer Rural





C  
F  
S

GOMETZ-LA-VILLE

Culture, Fêtes et Sports  
Place du Foyer Rural  
91400 - Gometz-la-Ville

LA TROUPE DE GOMETZ LA VILLE  
vous présente



ON DÉRIDE  
GRAND MÈRE

! !

VENDREDI 20 & 27 JANVIER  
SAMEDI 21 & 28 JANVIER

2012

AU FOYER RURAL





*L'équipe municipale vous souhaite un joyeux Noël  
et vous présente ses meilleurs vœux  
d'espoir, bonheur et santé pour l'année 2012*



Téléphone : 0160120803 Télécopie : 0160121415 Courrier internet : [mairie-gometz-la-ville@wanadoo.fr](mailto:mairie-gometz-la-ville@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.mairie-gometzlaville.fr](http://www.mairie-gometzlaville.fr)